

# APPEL AUX BENEVOLES & MEMBRES BIENFAITEURS !

*Aidez votre association LSF avec vos précieuses compétences et votre générosité!*

**Chacun d'entre vous trouvera le bénévolat qui lui convient...**

parmi toutes les actions indispensables à la défense et à la promotion de la « Cause Lyme » à mettre en oeuvre afin de venir en aide aux malades qui sollicitent quotidiennement LSF

**pour combattre l'errance médicale** (*diagnostique et thérapeutique*)

**et par voie de conséquence, la souffrance des malades.**

Il y a donc lieu de « faire bouger les lignes » sur ce dernier point fondamental et impérieux car la « **GUERRE TOTALE** » a été déclarée officiellement le **3 juillet 2019** à la « **CAUSE LYME** » c-à-d :

1) aux « Lyme Doctors » - 2) aux malades du « Lyme chronique » ou « Lyme long » -

- 3) aux associations de patients « Lyme »...

**... par le ministère en charge de la Santé,**

en particulier la *Direction Générale de la Santé (DGS)* et la *Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS)*

avec l'association de lobbying dénommée

**« Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française » (SPILF)**

A cette occasion, il a été procédé à la désignation des

**5 Centres de Référence des Maladies Vectorielles à Tiques (CRMVT) aux mains de la SPILF** pour faire barrage à toute évolution au bénéfice des malades et au détriment des « Lyme doctors » ; (1)

*Le renvoi (1) figure au bas de la page 2*

**ceci avec plusieurs complicités extérieures**

(dont une personne s'étant présenté comme le « médecin directeur scientifique »

- un parfait inconnu de la communauté Lyme -

de l'*Union Nationale des Associations de Santé Agréées du Système de Santé (France Assos Santé)*

qui ne comportait, à l'époque, aucune association de malades du Lyme) parmi ses membres

**- tout cela en piétinant la démocratie sanitaire -**

puisqu'aucune Association de malades « Lyme », n'a été associée à ce

**choix qui s'avère désastreux pour les malades de la borréliose de Lyme et des autres MVT**

(LSF était pourtant, à l'époque, la seule association nationale agréée par le ministère en charge de la Santé).

Ces CRMVT se trouvent donc aux seules mains de la SPILF

**dont ses membres dirigeants - mais pas que - sont les ennemis notoires**

**du « Lyme chronique » et des « crypto-infections ».**

**Ce n'est pas un hasard si le sort réservé au Pr Christian PERRONNE par la Fédération Française des Maladies Vectorielles à Tiques (FFMVT)**

- rendu public le 19 Octobre 2020 par son Communiqué de Presse -

**a eu pour but : 1) de le « discréditer » - 2) de « l'humilier » - 3) et de le « neutraliser » publiquement**

non seulement auprès de tous les ennemis du « Lyme chronique »

comme la DGS, la DGOS, la SPILF, le CNR-Borreliosa\*

\*Centre National de Référence pour la borréliose de Lyme, « bras opérationnel » de la SPILF,

mais également auprès des Agences de Santé / Sanitaires

et des Organismes de recherches scientifiques

sans parler des autres instances nationales, européennes et internationales

**Cette mesure inique n'est donc pas le fait d'un hasard...**

puisqu'elle se trouve être l'aboutissement d'un processus vieux comme le monde

- auxquels les « seconds couteaux » font généralement appel en pareilles circonstances -

**...« Pousse-toi de là... que je m'y mette ! »...**

... Mais pourquoi donc ?... Quel pouvait donc être le « mobile du crime » pourrait-on dire ?

**Il s'agissait, semble-t-il, d'avoir les « mains libres » - sinon « sales » - pour « pactiser »**

avec qui on peut aisément s'en douter !

## **POUR COMBATTRE LES « ENNEMIS » DU « LYME CHRONIQUE »**

**... il est indispensables de renforcer le bénévolat et de le dynamiser**

au sein des quatre principales Associations nationales de malades « Lyme » :

### 1) « **LYME SANS FRONTIERES** » (LSF)

Compte tenu de sa longue histoire militante pour la défense et la promotion de la « Cause Lyme », LSF est liée depuis son origine à la lanceuse d'alerte, Viviane SCHALLER, Dr en Pharmacie & Biologiste médicale, une « femme d'exception », « courageuse devant l'adversité » et « hors du commun » ; (2)

2) et en direction de nos trois principales consœurs :

a) *Le Droit de Guérir* – b) *Enfance Lyme & Co* – c) *France Lyme*

## **Pourquoi faut-il aider ces associations nationales ?**

**Parce qu'elles sont les seules à pouvoir faire bouger les lignes dans le cadre suivant :**

1) **Combattre l'errance médicale diagnostique / thérapeutique et la souffrance qui l'accompagne**

2) **Lutter pour obtenir la reconnaissance officielle de la chronicité de la maladie de Lyme** aussi appelée « Lyme long » (en référence au « Covid long ») (3)

3) **Permettre d'assurer avec force la représentation des malades** (4) *auprès des pouvoirs publics et surtout au côté des politiques, principalement les parlementaires (députés et sénateurs),*

**avec le soutien actif de la seule Association nationale de plaidoyer pour la « Cause Lyme »**

### **ChroniLyme**

dont la présidence est assurée par Bertrand PASQUET, que LSF remercie vivement pour le travail exemplaire et continu réalisé au profit de toutes les associations Lyme depuis janvier 2018.

(3) Car un nombre impressionnant - probablement plus de 300 000 malades du Lyme - chronique / long - et des crypto-infections – sont concernés au premier chef, sans parler des autres Maladies Vectorielles à Tiques (MVT) ni des Maladies Infectieuses Emergentes (MIE), dont les Zoonoses. ([https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-06/fiche\\_rbp\\_3\\_autres\\_maladies\\_vectorielles\\_a\\_tiques-v1-180618.pdf](https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2018-06/fiche_rbp_3_autres_maladies_vectorielles_a_tiques-v1-180618.pdf)) (<https://www.pasteur.fr/fr/nos-missions/plan-strategique-2019-2023/maladies-infectieuses-emergentes>)

(4) Cf. Note de LSF sur les 2 Livres Blancs : « Pour une véritable Politique Publique de lutte contre la maladie de Lyme et les autres MVT » (23/05/2023) : « Livre Blanc 2020 » (01/12/2020) & « Livre Blanc 2021 » (09/11/2021) Auteur : **ChroniLyme** / Bertrand PASQUET (5) (<https://www.associationlymesansfrontieres.com/chronilyme-livresblancs-2020-2021/>)

(5) Egalement Promoteur du « Lyme long » <http://chronilyme.fr/> de concert avec notre consœur *France Lyme*

## **Comment aider mon association**

**« LYME SANS FRONTIERES » ?**

**Rendez-vous la semaine prochaine pour le savoir !**

### **Renvoi de la page une (1)**

Les cinq Centres de Référence nationaux des Maladies Vectorielles à Tiques (CRMVT) sont : 1) le **CHU de Clermont-Ferrand** associé au CHU de St Etienne, 2) le **CHU de Marseille**, 3) le **CHU de Rennes**, 4) le **CHU de Strasbourg** associé au CHU de Nancy, 5) le **Groupe hospitalier intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges** associé au CHU de Créteil.

### **Renvoi de la page 2 (2) : Voir les Annexes en PJ**

*Pour le Bureau National,*  
Pierre RAUCHER  
Représentant légal de LSF,  
Chargé des « Questions Politico-Médicales »  
[pierreraucher5@gmail.com](mailto:pierreraucher5@gmail.com)